



Réservation obligatoire

Informations

 [0467678768](tel:0467678768)

20
MAI

20h30
Abbaye

MUSIQUE

Festival PiAniano #3.2

JEAN-CHRISTOPHE CHOLET ET MATTHIEU MICHEL

 AJOUTER À MON CALENDRIER

Vendredi 20 mai • 20h30 • Chapelle • Ancienne abbaye d'Aniane

Jean-Christophe Cholet (piano) et Matthieu Michel (bugle) fixent avec ce duo une complicité de plus de 20 ans. Loin d'une virtuosité démonstrative, leur musique remplie de couleurs, de calme et d'émotions nous transporte hors du temps, dans une atmosphère d'une rare sérénité. Les différents touchers du pianiste s'accordent au souffle si tranquille mais si intense de Matthieu Michel. Jamais l'un ne brille plus que l'autre, la musique vient du coeur et se magnifie en duo. Cette musique est belle car elle est tout naturellement simple, laissant aller chacun dans son propre chant.

Pianiste de formation classique, mais aussi compositeur, arrangeur, formé auprès de grands noms (Kenny Barron, Richie Beirach...), Jean-Christophe Cholet est une légende du jazz et des musiques improvisées. Ses oeuvres transversales allient à la fois des trios de jazz avec des choeurs classiques, comme des harmonies contemporaines avec des chants traditionnels.

Trompettiste de renom, Matthieu Michel a débuté dans la fanfare du village que son père dirigeait pour ensuite intégrer en 1992 le Vienna Art Orchestra. Il réalise depuis 1986 des disques en tant que leader, accompagné de talentueux musiciens.

Durant le concert, le bigband de l'école de musique intercommunale partagera un moment musical commun avec les artistes invités.

Infos : école de musique 04 67 67 87 68 (du lundi au vendredi : 14h-18h)

Réservation à venir sur www.billetweb.fr

Vue plan

Abbaye

34150 Aniane

→ ITINÉRAIRE

PRÉCÉDÉ

←

≡ RETOUR À LA LISTE

→

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS